SOMMAIRE DE L'ORDRE DU JOUR

Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

I – PERSONNEL

1- Mandat au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Vienne pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives et lancer la consultation pour la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de la prévoyance.

II – QUESTIONS DIVERSES